

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTEE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

12 – 23 juillet 2020

**12. Election des représentants de la Commune au conseil  
d'administration du Collège et SEGPA François Mitterrand**

Rapporteur : Madame GAYET.

Vu l'article R 421-14 du code de l'éducation,

**Considérant** le renouvellement des conseillers municipaux,

Il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune au conseil d'administration du collège et de la SEGPA François Mitterrand.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1** : de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au conseil d'administration du collège et SEGPA François Mitterrand

**Adopté à l'unanimité.**

**ARTICLE 2** : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidates : Mme Stéphanie GAYET et Mme Estelle HEMMAMI.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

Mme Stéphanie GAYET	27 VOIX
Mme Estelle HEMMAMI	6 VOIX

Mme Stéphanie GAYET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée déléguée titulaire.

Délégué suppléant : Se portent candidats : M. Philippe GARCIA et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. GARCIA Philippe	28 VOIX
M. DUPARC Robert	5 VOIX

M. Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

**A ETE ELUE DELEGUEE TITULAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE  
ET SEGPA FRANCOIS MITTERRAND :**

Mme STEPHANIE GAYET

**A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE  
ET SEGPA FRANCOIS MITTERRAND :**

M. PHILIPPE GARCIA

Pour copie conforme  
Moissac le 24 juillet 2020  
Le Maire,



Romain LOPEZ